

Patrimoine : Synthèse du colloque avec Guy Méo

Parole d'expert D'après Guy Di Méo, professeur de géographie à l'université Bordeaux Montaigne

Le processus de patrimonialisation appliqué à un objet (chose, œuvre, bien, bâtiment, site, paysage, etc.) ou à une réalité idéelle (idée, valeur, témoignage, événement, pratique, etc.) n'a rien de naturel. Il ne va pas de soi. Il exprime au contraire une affectation collective (sociale donc) de sens ; laquelle découle d'un processus de convention.

Ce dernier traduit un accord social implicite (souvent territorialisé et institutionnalisé) sur des valeurs collectivement admises, témoignage tacite d'une indéniable identité partagée. Pour qu'il y ait patrimoine, il faut donc un processus (social au sens complet du terme) de patrimonialisation, soit la transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé et frappé d'une certaine intemporalité), soigneusement sélectionné...

I) L'extension du champ du patrimoine

Formes originales de la production patrimoniale contemporaine Aujourd'hui, tout est potentiellement patrimonial, au point que les estuaires eux-mêmes, dont la singularité géographique se profile et s'identifie tout juste à partir du XVI^e siècle,

La tendance au « tout patrimonial » en tant que principe de distinction, dont le départ date en fait des années 80, s'accompagne, comme on l'a vu plus haut, d'un incontestable élargissement du sens de ce terme repéré du fait de la multiplication des choses et de leurs contextes (temporel ou spatial) désignés par le mot (phénomène de polysémie). Cet enrichissement de sens s'opère, à notre avis, au prix d'un quintuple glissement sémantique.

- 1- Le premier glissement ou transfert n'est pas neuf, il remonte sans doute au Moyen- Âge, à coup sûr au XVIII^e siècle. C'est le passage de la dimension privée et familiale, économique et affective du patrimoine, celui que l'on retrouve dans les testaments, dans les archives notariales, à la sphère publique et collective. Cette dernière s'entend au sens des collectivités locales et provinciales (ou régionales), puis nationales, à celle formée par l'Église aussi, enfin à l'humanité toute entière, plus récemment.

Cette translation marque également le triomphe de la dimension politique du patrimoine, de sa valeur symbolique, de sa fonction collective et sociale de signe. Jusqu'à une période récente (années 60 ou 70), ce glissement ne concerna, dans une première étape, que des œuvres, des bâtisses, sites et lieux monumentaux ou domaniaux d'intérêt exceptionnel, du point de vue artistique ou esthétique, voire économique (notion par exemple de patrimoine industriel). Il s'agissait alors d'objets très distingués, désignés avec grand soin.

- 2) Ce deuxième changement exprime le glissement de la valeur symbolique, sacrée et quasi religieuse, en tout cas très distinguée et distinctive des grands totems emblématiques (monuments, édifices, sites et œuvres d'art majeures) aux objets les plus ordinaires, banals et quotidiens.

Ce glissement engendre un paradoxe, voire une réelle contradiction. Dans l'optique des années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, l'idée patrimoniale, celle du patrimoine artistique et monumental (façon Malraux), avait perpétué un principe très exigeant, instauré au XIX^e siècle, de distinction des biens entrant dans la catégorie patrimoniale supérieure (image des chefs-d'œuvre en péril, ferments d'identité collective).

Ce n'est pas une quelconque valeur intrinsèque de ces objets courants qui fait leur nouvelle qualité patrimoniale, au sens le plus fort du terme, mais leur poids, leur présence encore vibrante dans les représentations sociales alors que souvent les contextes culturels et sociaux de leur production se sont brutalement effondrés. 4- La troisième mutation est celle qui affecte un

Patrimoine : Synthèse du colloque avec Guy Méo

patrimoine antérieurement fait d'objets, de choses essentiellement matérielles, en tout cas étroitement circonscrites par leur enveloppe matérielle, même si, bien entendu, leur contenu idéal demeurerait évident. Ces références patrimoniales perdent aujourd'hui du terrain, particulièrement dans le registre symbolique et collectif, celui qui est porteur d'identité, devant un patrimoine largement constitué de réalités idéelles et abstraites : événements et manifestations sociales, traditions plus ou moins renouvelées (fête lyonnaise des Lumières par exemple), chansons, recettes culinaires, techniques et savoirs variés, etc. Cette dématérialisation (partielle bien entendu) du patrimoine est à l'image de celle qui affecte à l'heure actuelle les productions de biens (triomphe de l'informatique, de l'électronique et de leurs dérivés, économie immatérielle croissante...).

- 3) Le quatrième glissement souligne une extension spatiale des valeurs patrimoniales initialement réduites à des objets, à des bâtiments et à des lieux de taille limitée (sauf sans doute les fiefs, au sens médiéval du terme). Désormais, des espaces toujours plus vastes et étendus sont patrimonialisés, sans forcément devenir des biens communs ou publics, sans être appropriés non plus par un particulier unique.
 - 4) Le cinquième constat nous conduit en effet à observer que le patrimoine sous tous ses aspects, jusqu'à ces dernières années, intégrait pour l'essentiel des objets de culture, des artefacts fabriqués ou puissamment transformés par la créativité, par le travail humain, auxquels s'ajoutaient éventuellement des valeurs esthétiques (ou artistiques) et des fonctions symboliques. De nos jours, ce statut évolue. Le patrimoine annexe des objets appartenant à l'ordre de la nature (estuaires donc), même s'il faut bien reconnaître que ceux-ci résultent, ne serait-ce que dans leur désignation et leur délimitation, d'un processus de qualification sociale (dans l'acceptation très générique et très large du terme) assimilable, souvent, à une fabrication, à une production. Amorcée aux Etats-Unis dès le XIX^e siècle, la patrimonialisation de la nature n'a cessé de progresser au cours des dernières décennies. Elle poursuit aujourd'hui cette avancée, grâce notamment au succès des thématiques du développement durable et de la protection comme de la conservation environnementale.
- II) Les raisons de la prolifération patrimoniale
- Après la deuxième guerre mondiale, les En ce qui concerne les échelles géographiques et les institutions, on enregistre un retour au local : idéologie, par exemple, du « vivre au pays », mais aussi décentralisations politiques et administratives partout observées dans le monde... Tout lieu, tout pays, toute ville représentés par leurs élites ou par de plus larges couches de leurs populations, souhaite se démarquer de ce qui l'entoure, de ses voisins, s'efforce de se distinguer. On bricole parfois de toutes pièces des patrimoines locaux dans le souci de consolider d'identité collective ou d'imposer la reconnaissance du lieu considéré par les autres. Cette entreprise est d'autant plus active que dans une situation de concurrence territoriale accrue, du fait de la crise économique et de la reconversion des systèmes productifs, le patrimoine territorialisé devient un argument économique de premier ordre. Cet argumentaire ne vaut pas pour la seule activité touristique. Il joue également pour l'ensemble des services et pour l'industrie renouvelée qui cherchent désormais, dans les espaces sociaux où ces activités s'implantent, des externalités stimulantes : environnement gratifiant, fortes capacités relationnelles de transport et de communication, ressources historiques, culturelles, sociales, intellectuelles, savoirs et savoir-faire variés, systèmes dynamiques de formation, rapports flexibles au travail et aux lieux, etc. Parmi ces nouveaux facteurs favorables à la production et au développement, le patrimoine, sous diverses formes, intervient de manière assez

Patrimoine : Synthèse du colloque avec Guy Méo

constante. Les nouvelles gouvernances locales ne s'y trompent pas et procèdent à sa mise en évidence publique, parfois quelque peu ostentatoire, quand elles ne se livrent pas à sa fabrication pure et simple. Ainsi, dans le cadre du département de la Dordogne, on a pu observer que depuis quelques années de nombreuses communes s'engagent dans une définition scrupuleuse et détaillée de leur patrimoine. Leurs élus n'hésitent pas, pour ce faire, à embaucher des chargés d'études. Ces derniers ont pour mission d'étudier et de proposer des Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager servant de cadre à une véritable mise en scène patrimoniale de l'espace communal. Pour la seule Dordogne, une trentaine de communes se sont lancées dans ce travail. Comme souvent, ces changements sociaux qui tiennent à de profondes raisons structurelles sont relayés par des effets de mode. Celle-ci contribue en effet à diffuser sans mesure ce nouvel engouement pour le patrimoine, et ceci sous ses multiples facettes. Cette mode se manifeste, entre autres, par des pratiques culturelles accrues de visites des sites, des musées, des monuments. Elle se traduit aussi par l'invention des journées du patrimoine, par la nuit blanche parisienne, par la fête lyonnaise des lumières, etc. De nouvelles pratiques culturelles de l'environnement voient également le jour. Elles concernent la plupart des classes d'âge. Bref, le patrimoine s'élargit, explose, se fragmente, devient effet de mode.

Sa polysémie et sa complexité s'accroissent. Sa lisibilité sociale en souffre. Il est de plus en plus difficile à cerner, à définir. En fait, dans ce contexte de remise en cause des valeurs de la modernité, outre l'effet de mode, quatre circonstances supplémentaires ont sans doute augmenté ce besoin social de patrimoine. On peut globalement parler, à leur égard, de mutations et d'effets sociaux patrimogènes. 1- Mutations et effets sociaux patrimogènes Ces quatre phénomènes, que nous allons rapidement répertorier et évoquer, concernent, selon nous, l'urgence de la conservation des traces du passé devant la rapidité de leur effacement, la crise des valeurs identitaires, la mondialisation, le désir croissant de l'authentique et de l'unique. -Dans le domaine économique, la crise amorcée dès les années 60 a provoqué l'effondrement de pans entiers des activités professionnelles traditionnelles. De nombreux métiers ont disparu, alors que d'autres émergeaient. Avec les savoir-faire qui les caractérisaient, les systèmes de valeurs et de connaissances, les styles de vie et de comportement qui les sous-tendaient ont été progressivement gommés. Dans ce contexte la société a pris conscience de la dimension historique de ces professions.

Du coup, ils deviennent objets de patrimoine... Qu'il s'agisse des savoir-faire proprement dits, mais aussi des outils qui leur correspondaient et des contextes dans lesquels ils se déroulaient. Ces mutations professionnelles furent à l'origine d'une crise identitaire rapidement aggravée par une série d'autres facteurs. -La crise d'identité qui s'observe dans les sociétés occidentales à partir des années 60- 70 fut, en particulier pour la jeunesse, celle des mouvements alternatifs, d'origine plus ou moins ancienne ou totalement nouvelle : mouvements féministes, antinucléaires et environnementaux, anticapitalistes et antimilitaristes, contre-cultures, etc.

À cette époque, nombre de jeunes voulaient le retour à la terre, un retour au passé et à ce qu'ils identifiaient comme l'authenticité. Tous ces courants se singularisaient par des attitudes d'opposition aux valeurs et aux idéologies hégémoniques. Or, ces jeunes d'alors forment les classes moyennes, actives et dominantes d'aujourd'hui. Leur goût, sinon leur engouement pour le patrimoine manifesterait, de leur part, ce que le sociologue Yvon

Patrimoine : Synthèse du colloque avec Guy Méo

Lamy appelle une sorte « d'investissement de retour », la concrétisation tant matérielle qu'idéelle de leurs aspirations d'antan.

-Un autre aspect de la crise identitaire a trait à ce que nous nommons, très communément, la mondialisation. De fait, partout sur la planète les sphères de l'économie, mais aussi celles de la politique, de la communication et de la culture s'internationalisent. En réaction à cette tendance socialement fort perturbante, le patrimoine qui se constitue en surabondance, par sa fragmentation même, multiplie de fait les opportunités, les formes et les niches de son enracinement. Il fournit ainsi des refuges identitaires lovés au sein des territoires. De plus, le patrimoine cristallise des valeurs culturelles qu'on ne peut expatrier ni internationaliser, qui ne sauraient donc nous échapper.

-La frénésie patrimoniale résulte également, sans doute, d'une autre crise culturelle liée à la mondialisation, mais aussi au double processus d'industrialisation et de massification de la culture, des cultures... À la différence de ces nouvelles cultures de masse véhiculées par les mass media et les industries culturelles, le patrimoine instaure une mystique de l'unique et de l'authentique : il n'y a qu'une abbaye de la Sauve-Majeure, qu'une citadelle de Blaye ! Le patrimoine repose dans ses formes matérielles sur le principe fondamental de l'unicité, de l'unique, du non reproductible et, par conséquent du systématiquement rare.

Conclusion Ce serait donc à la fois parce qu'il est source d'identité et de diversité, créateur de lieux et de territoires, de repères spatio-temporels solides et tangibles dans un monde mobile, changeant et unificateur, uniformisateur même, que le patrimoine constituerait, de nos jours, un besoin social particulièrement essentiel. À ce compte, il devient aussi un enjeu économique, idéologique et politique. Les milieux géographiques, les estuaires en l'occurrence, leurs particularités physiques comme les formes originales de leur occupation humaine, toutes évoquées au cours de ce colloque, n'échapperaient pas, dans ces conditions, à cette règle patrimoniale de la production identitaire unique s'effectuant cependant dans